



Toutes les informations
présentes dans ce guide sont
disponibles sur le site internet
de Métamorphose:

www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/metamorphose/Vivre/guide-d-utilisation.com



Pour plus d'informations
concernant le projet des
Plaines-du-Loup:

www.lausanne.ch/plainesduloup

Édité le 18 mars 2024

Plaines-du-Loup

Ici nos vies se rassemblent

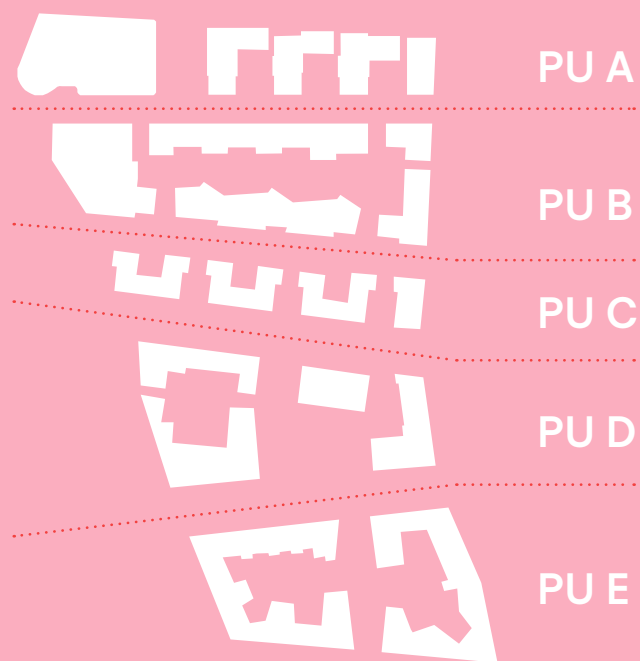
Guide du quartier

MÉTAMORPHOSE



Ville de Lausanne

Ce guide est destiné aux habitantes et habitants désirant prendre connaissance des principales caractéristiques du quartier. Un guide complémentaire sera élaboré ultérieurement et présentera les activités privées, les associations, les groupes de travail ainsi que toute information relative à la vie du quartier.



Bienvenue

La **1^{ère} étape des Plaines-du-Loup** est située entre le parking du Vélodrome, l'aérodrome de la Blécherette et entre les quartiers des Bossons et de Bois-Gentil. L'écoquartier représente un véritable morceau de ville comprenant environ 2'200 habitantes et habitants et environ 500 emplois ainsi que des espaces verts, des installations sportives de proximité ou encore des équipements publics tels que des écoles, garderies, unités d'accueil parascolaire pour enfants et une maison de quartier.

L'écoquartier est **ouvert à toutes les générations et provenances socio-culturelles**. La répartition des logements est d'environ 30% de logements à loyer abordable (logement subventionnés), 40% de logements à loyers abordables (loyers plafonnés) et 30% de logements et PPE. Par ailleurs, le projet vise à répondre au concept de **Société à 2'000 watts**, en intégrant une série de mesures visant l'efficacité énergétique. Les bâtiments de l'écoquartier sont conçus de sorte à répondre aux dernières normes énergétiques et écologiques. De plus, les besoins en chaleur sont couverts par de la géothermie ainsi que par une récupération de chaleur sur les eaux usées. L'électricité est, quant à elle, en partie produite par des panneaux photovoltaïques.

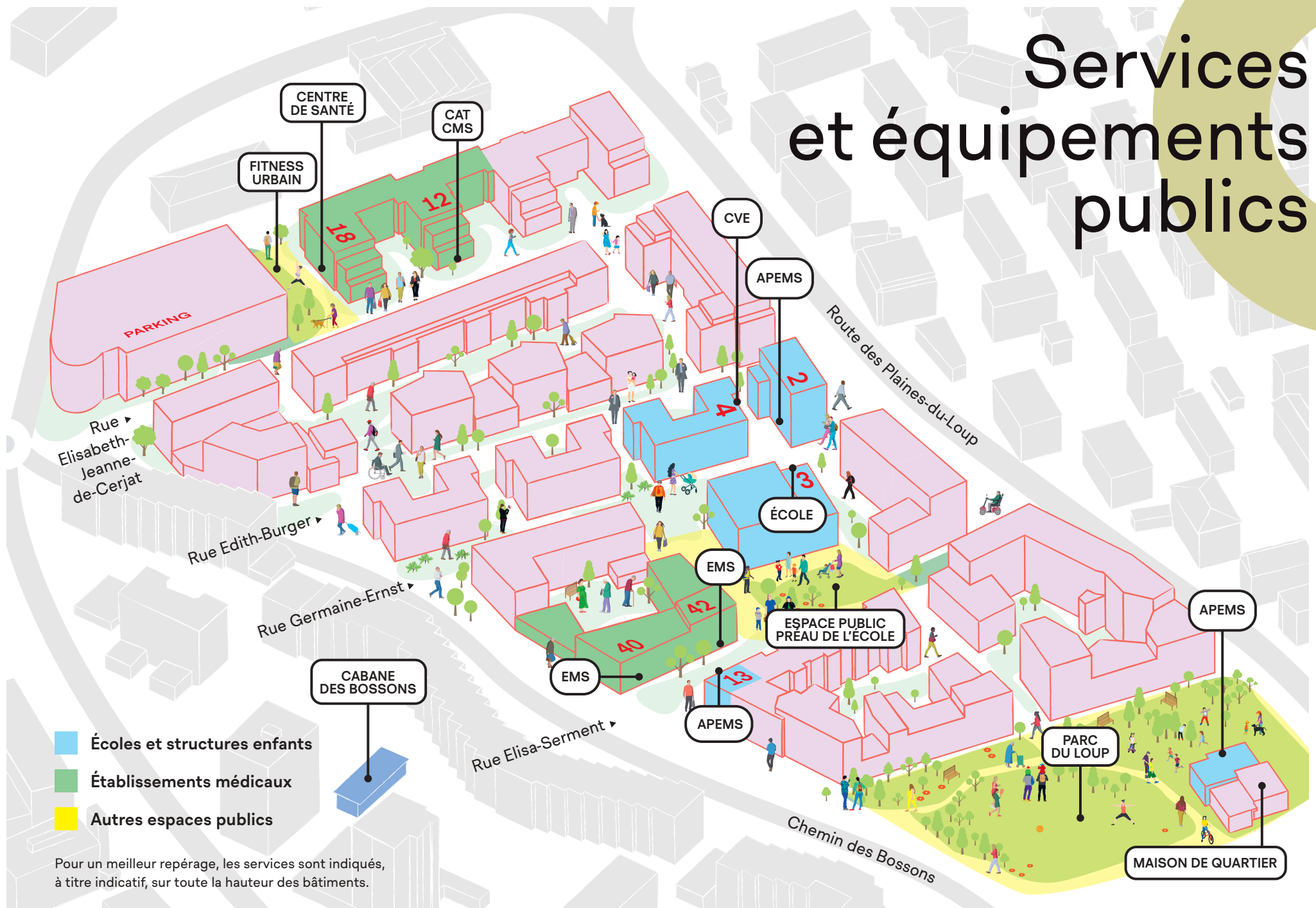
Le projet se trouve également lié au développement des transports publics, en particulier celui de la future ligne de métro m3.



Sommaire

	Services et équipements publics	6
	Espaces publics	14
	Mobilité	20
	Gestion des déchets	26
	Energie	30
	Contacts	32

Services et équipements publics



École publique

Pièce urbaine D



© Aeby, Perneger & Associés SA et Hüser & Associés SA

L'école publique est située au centre du quartier et est destinée aux **élèves du primaire de la 1P à la 6P**. Elle accueille les écolières et écoliers dès octobre 2023, sous la direction de l'établissement primaire de Pierrefleur.

Un **terrain tous temps en revêtement synthétique** et un espace ludique devant l'école viennent compléter le programme scolaire. La particularité du préau scolaire est qu'il fait également office de place publique en dehors des horaires scolaires. En plus du préau scolaire, **un terrain de sport engazonné** est mis à disposition de l'école pendant le temps scolaire, dans le parc du Loup, au sud du quartier.

Les élèves de 7P à 11S sont scolarisés dans l'établissement primaire et secondaire des Bergières.

Pour plus d'informations concernant la scolarité à Lausanne de manière générale :



www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/scolarite-a-lausanne.html

Pour plus d'informations concernant l'inscription à l'école :



www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/scolarite-a-lausanne/scolarite-lausanne/inscription-ecole

Centre de vie infantine

Pièce urbaine C

Un centre de vie infantine (CVE) pour l'**accueil d'enfants de 4 mois à 4 ans, ainsi qu'une halte-jeux pour les enfants de 2 à 4 ans** en phase de sociabilisation complètent l'offre des structures pour enfants et se trouvent dans le bâtiment de la pièce urbaine C. Il se situe en rez-de-chaussée et est accessible par la rue Germaine-Ernst 4, depuis la cour partagée avec l'APEMS. Le centre ouvre début 2024.

Pour plus d'informations concernant l'accueil préscolaire :



www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/accueil-de-jour-et-enfance/prescolaire.html

Accueil de jour parascolaire pour enfants en milieu scolaire

Pièces urbaines C & E

Trois structures d'accueil de jour pour enfants en milieu scolaire (APEMS) sont présentes dans le quartier. Le premier APEMS se trouve dans la pièce urbaine E, à la rue Elisa-Serment 13, avec une mise en service à la rentrée 2023.

Le deuxième APEMS ouvre en décembre 2023, dans la pièce urbaine C. Il occupe le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage du bâtiment côté route des Plaines-du-Loup. On y accède par la rue Germaine-Ernst 2, depuis la cour.

Le troisième APEMS se situe quant à lui dans la maison de quartier, avec un accès depuis le nord de la maison. Cet APEMS sera mis en service mi-2025.

Toutes ces structures accueillent des enfants de la 1P à la 6P.

Pour plus d'informations concernant l'inscription à l'APEMS :



www.lausanne.ch/parascolaire

Établissements médicaux

Pièce urbaine A



© Bnq SA architectes et J.J. Borgeaud architecte-paysagiste

Au nord du quartier, la pièce urbaine A accueille un **centre médico-social (CMS)**, un **centre de santé** (Unisanté) ainsi que deux **centres d'accueil temporaire** (CAT) des fondations Bois-Gentil et de l'Orme, dès l'automne 2023.

Le CMS est une structure fournissant des prestations de soins à domicile pour toute personne domiciliée à Lausanne.

Le centre de santé de la Blécherette est une structure de soins ambulatoires de première ligne. Il fournit des prestations de médecine générale et accueille la population en consultation avec ou sans rendez-vous.

Les CAT font partie des structures d'accompagnement médico-social vaudois et sont destinés à l'accueil de personnes en âge AVS vivant à domicile, à raison d'une ou plusieurs fois par semaine. Ces structures sont ouvertes 7/7j, de jour ou de nuit. Les CAT de jour visent au renforcement des relations sociales et au maintien des acquis par le biais d'activités récréatives.

Pour plus d'informations concernant le Centre de santé :



www.unisante.ch

Pour plus d'informations concernant les centres médicaux sociaux (CMS) :



www.lausanne.ch/prestations/info-cite/c-centres-medico-sociaux/centres-medico-sociaux-cms

Établissements médico-sociaux

Pièce urbaine D

La pièce urbaine D accueille **deux établissements médico-sociaux (EMS)**, de 60 lits, chacun situé dans un seul bâtiment aux entrées distinctes sur la rue Elisa-Serment. Ils sont gérés par la **Fondation Bois-Gentil** et la **Fondation de l'Orme** et destinés à de l'hébergement, respectivement en gériatrie généraliste et en psychiatrie de l'âge avancé. Les EMS accueilleront les premières résidentes et premiers résidents en fin 2024.

Les deux fondations, aux missions spécifiques, collaborent au niveau de certaines prestations et de l'utilisation de locaux communs. Un magasin de vente de petits objets de seconde main, accessible au public, sera exploité au rez-de-chaussée par les résidentes et résidents. Le restaurant Le Sorbier, ouvert au public, se trouve également au rez-de-chaussée, du côté de la placette et de l'école publique.

Les fondations proposent, en plus, dans la pièce urbaine A, des appartements protégés, des colocations accompagnées pour seniors ainsi que des centres d'accueil temporaires.

Pour plus d'informations concernant la Fondation de l'Orme, ses hébergements et prestations (dont CAT) :



www.fondationdeforme.ch

Pour plus d'informations concernant la Fondation Bois-Gentil, ses hébergements et prestations (dont CAT) :



www.fbg.ch



© Aaby, Perneger & Associés SA et Hüslér & Associés SA

Maison de quartier

Parc du Loup

La maison de quartier se situe dans le parc du Loup et est destinée aux habitantes et habitants du quartier ainsi qu'à celles et ceux des quartiers environnants.

Elle se subdivise en quatre maisons détachées contenant les différentes

unités programmatiques. Elle dispose de bureaux, d'une salle de colloque, d'une cafétéria avec cuisine, de plusieurs ateliers destinés à des cours et activités, ainsi que d'une salle de spectacle avec une scène et des loges. Un APEMS (voir page 9) vient

compléter ce programme dans la partie nord de la maison de quartier.

En attendant l'arrivée de la maison de quartier pour mi-2025, la maison de quartier des Bossons, située au chemin des Bossons 39, reste ouverte, comme antenne de la future maison de quartier.



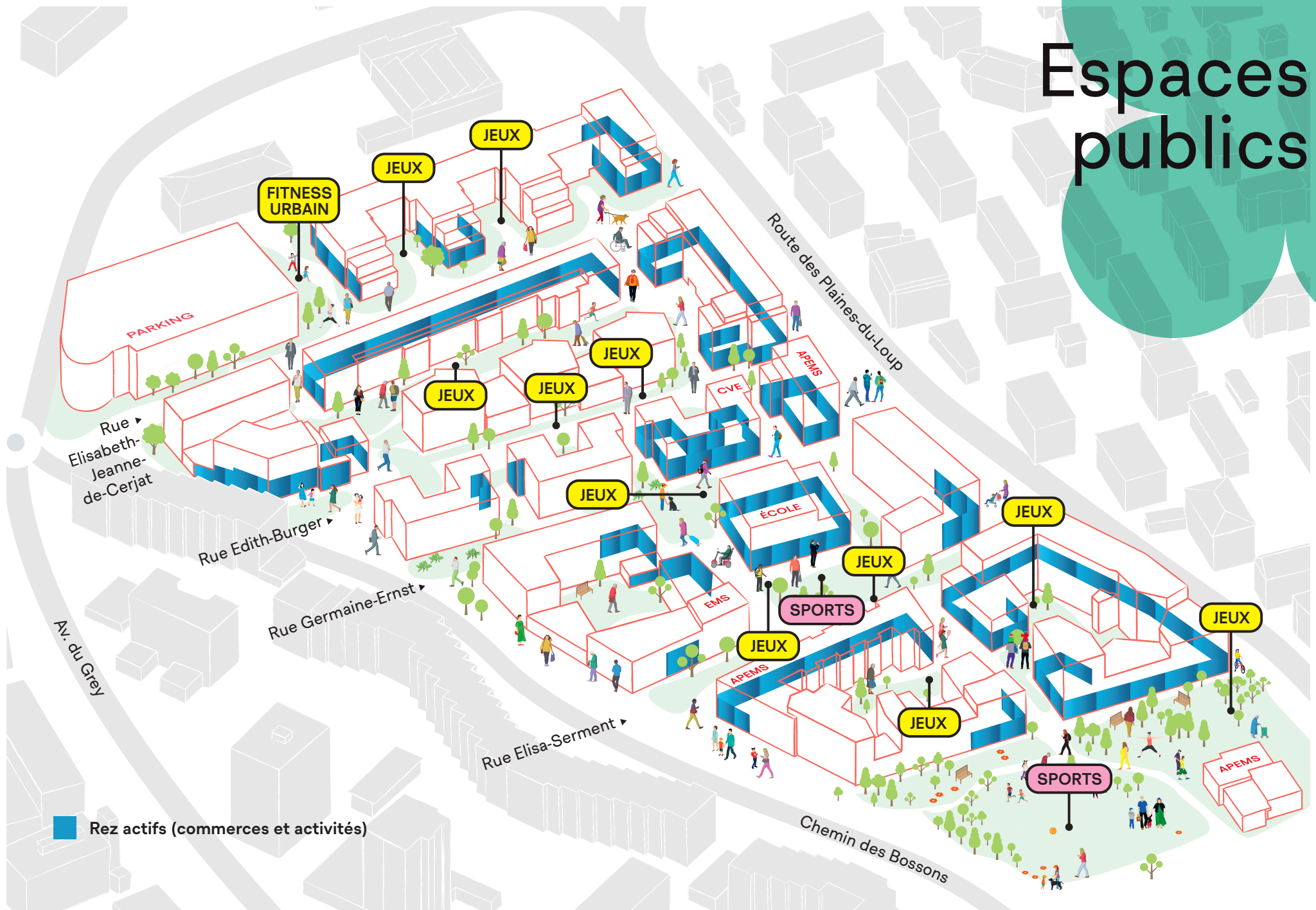
Pour plus d'informations concernant la maison de quartier des Bossons :



www.bossons.ch

© Joud Vergély Beaudoin Architectes - Maison de quartier

Espaces publics



Concept paysager

Le concept paysager de l'écoquartier inclut quatre rues piétonnes qui sont traitées comme des rues jardins, intégrant les éléments essentiels de la vie de quartier à proximité immédiate des habitantes et habitants.

Ainsi se succèdent surfaces de culture potagère, places de rencontre et de jeux, espaces plantés et naturels et mobilier urbain invitant à la détente - le tout largement arborisé afin de créer une ambiance naturelle en phase avec les objectifs d'un écoquartier.

Concernant la végétalisation du quartier, environ 400 arbres viennent rythmer les espaces publics. Les essences les plus hautes mettent en valeur la voie de mobilité douce nord-sud interne au quartier. De nombreuses surfaces naturelles, plantées d'arbustes indigènes viennent compléter la trame verte. Stratégiquement placées dans le quartier, ces plantées d'arbustes assurent les continuités biologiques et naturelles entre les massifs forestiers du Bois-Gentil et du Désert.

Plusieurs surfaces dans le quartier sont prévues pour y installer des cultures potagères, la plupart d'entre elles étant situées dans les rues de l'écoquartier. La gestion et la mise en œuvre de ces surfaces potagères sont traitées dans le cadre d'un groupe de travail dédié. Davantage d'informations seront précisées à ce sujet dans le guide complémentaire à venir.

Stockage de l'eau dans la noue de la rue Edith-Burger



Stockage de l'eau dans une fosse d'arbre



Stockage de l'eau dans un bassin à ciel ouvert



Le saviez-vous ?

Afin de gérer les eaux de pluie excédentaires et éviter le ruissellement dans le quartier, de nombreux espaces pourront être temporairement inondés, à l'instar des fosses de plantation qui fonctionnent comme bassin de rétention. Cette technique vise à conserver l'eau sur le site comme une ressource afin d'accroître les bénéfices écosystémiques des végétaux et de lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur urbains.

Pour s'inscrire à un groupe de travail :



[www.lausanne.ch/
officiel/grands-projets/
metamorphose/
forums-plaines-du-
loup/la-gouvernance/
inscription-aux-
groupes-de-travail.html](http://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/metamorphose/forums-plaines-du-loup/la-gouvernance/inscription-aux-groupes-de-travail.html)

Parmi les différentes placettes publiques du quartier, un **fitness urbain** adapté à toutes les tranches d'âge sera intégré à la placette d'usage public de la pièce urbaine A, à l'ombre des arbres, fin 2024. Des éléments d'équilibre ou encore des éléments articulés seront à disposition de toutes et tous dans un esprit de rencontre active.

Pour plus d'informations concernant le domaine sportif de la Ville :



[www.lausanne.ch/
service-des-sports](http://www.lausanne.ch/service-des-sports)

Parc du Loup

Situé au sud du quartier, le parc du Loup voit sa grande pelouse, héritage des anciens terrains de football, accueillir des mouvements de terrains plantés de nombreux **arbres**. Les buttes de terre et les différentes plantations créent ainsi des espaces variés et différenciés pour permettre à tous les usages de cohabiter.

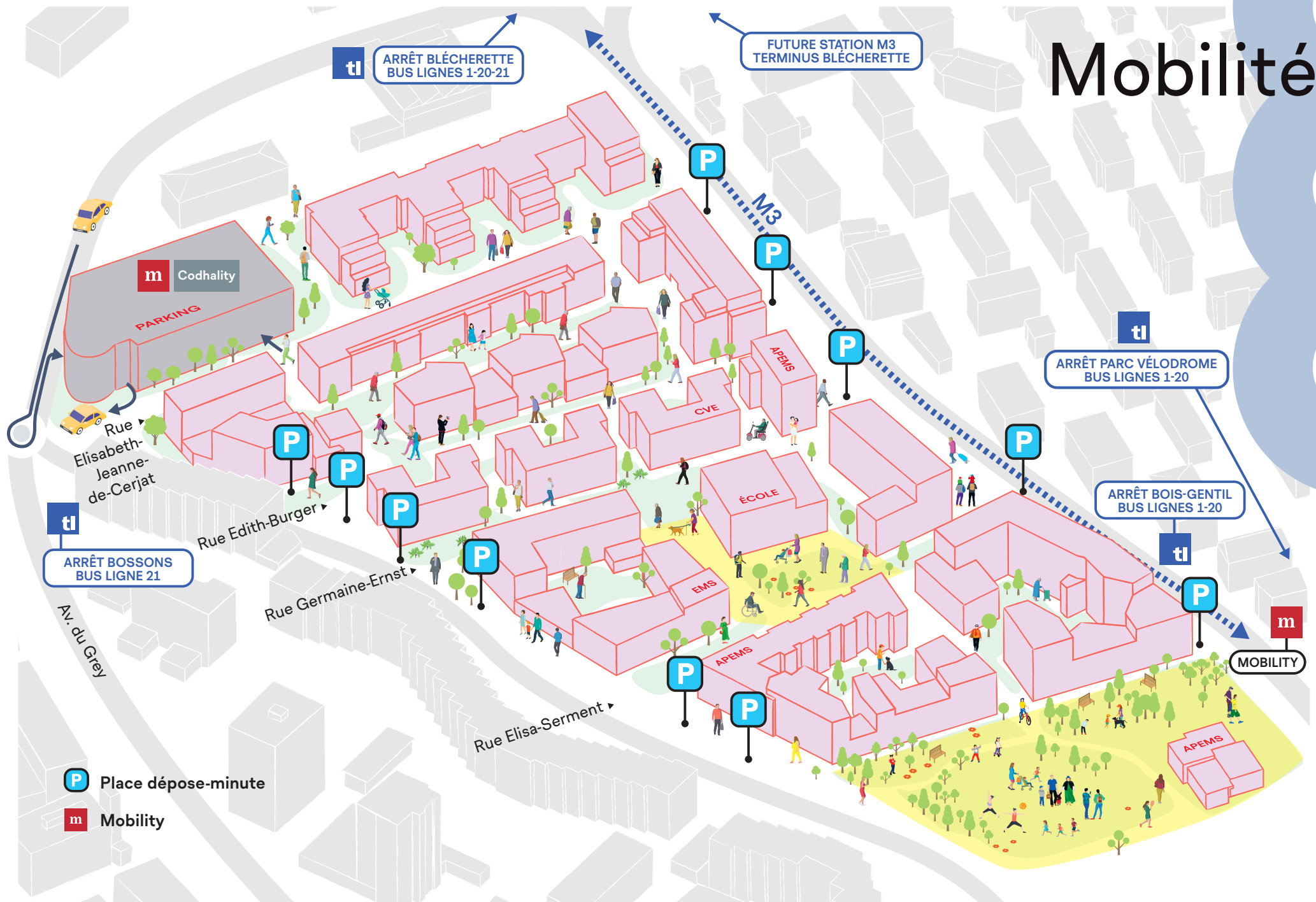
Du **mobilié urbain** tels que des bancs complètent les aménagements végétaux, avec notamment une grande place de jeux à destination de toutes les classes d'âges. La livraison de la maison de quartier et de ses aménagements extérieurs est prévue pour mi-2025.



© Paysagiste SA



Mobilité



P Place dépose-minute
m Mobility

Transports publics

Trois lignes de bus tl desservent actuellement le quartier, ayant tous leur terminus à l'arrêt Blécherette :

- **Ligne 1** : relie la Blécherette à Prilly-Coudraie en passant par les arrêts Bois-Gentil et Parc Vélodrome à l'est du quartier ;
- **Ligne 20** : relie la Blécherette à Lausanne-Gare en passant par les arrêts Bois-Gentil et Parc Vélodrome à l'est du quartier ;
- **Ligne 21** : relie la Blécherette à Paudex-Verrière en passant par l'arrêt Bossons à l'ouest du quartier.

Le **métro m3** viendra compléter l'offre en transports publics du quartier. Le m3 est escompté à l'horizon 2031*. Il reliera la gare de Lausanne à la Blécherette en passant par le futur arrêt de métro « Plaines-du-Loup » qui se situera à l'est de l'actuel parking Vélodrome.

* sous réserve de l'obtention des permis de construire et selon la planification actuelle.



Mobilité active

L'un des objectifs de l'écoquartier des Plaines-du-Loup est de favoriser la mobilité active (marche, vélo, etc.) à travers des aménagements urbains propices.

Les **quatre rues piétonnes** qui structurent le quartier d'est en ouest ainsi que les **petites ruelles** reliant le nord au sud du quartier facilitent les déplacements tout en les rendant agréables. Un aménagement urbain adapté (pentes accessibles, largeurs des rues, bancs, éclairage public, etc.) permet à toutes et tous de s'y promener sereinement.

Des aménagements cyclables sur la route des Plaines-du-Loup et le chemin de Bossons assurent la communication de l'écoquartier vers les quartiers environnants et le centre-ville. Près de **3'000 places de stationnement pour vélos** sont mises en œuvre dans le quartier, dont environ **500 facilement accessibles**, réparties dans l'espace public et les cœurs d'îlot.

Des itinéraires piétons sécurisés seront mis en place jusqu'à la fin des derniers chantiers.

Le saviez-vous ?

Les quatre rues portent le nom de femmes qui ont contribué, dans leur domaine, à la vie de la cité de Lausanne :

- **Edith Burger** (1906-1948), pianiste et chanteuse
- **Elisabeth Jeanne de Cerjat** (1769-1847), cofondatrice de l'Asile des aveugles
- **Germaine Ernst** (1905-1996), artiste peintre
- **Elisa Serment** (1865-1957), pionnière du féminisme en Suisse.

Stationnement

Parking centralisé

Le stationnement de tous les véhicules motorisés, y compris les deux roues est centralisé dans le parking du Loup situé au nord-ouest du quartier, entre le chemin des Bossons, l'avenue du Grey et la rue Elisabeth-Jeanne-de-Cerjat. L'entrée dans le parking se fait par l'avenue du Grey et sa sortie par la rue Elisabeth-Jeanne-de-Cerjat. Les accès piétons se font depuis la rue Elisabeth-Jeanne-de-Cerjat.

Les demandes de location d'une place de parking doivent être adressées aux bailleurs des logements ou surfaces administratives/commerciales. Le parking comporte des **places visiteurs (dont places pour personnes à mobilité réduite)** ainsi qu'un service d'autopartage **de Mobility et de Codhality**. Afin d'encourager le recours à ce type de mobilité, chaque habitante et habitant du quartier pourra, entre décembre 2023 et juin 2026, faire la demande d'un abonnement gratuit Mobility «mobility pour tous», qui lui permettra de réserver un véhicule aux tarifs habituels.

De plus, deux **autres véhicules Mobility** sont stationnés au chemin du Marronnier, au sud-est du quartier.

Des places de dépose-minute sont également prévues aux extrémités de chaque rue piétonne.

Personnes à mobilité réduite

Les **habitantes et habitants à mobilité réduite** (PMR), en possession d'une carte de stationnement pour personne handicapée ont la possibilité, dans la limite des places disponibles, de louer une place de stationnement PMR couverte proche de leur logement, dans le parking centralisé ou dans les rues du quartier. Les demandes de location sont à adresser aux bailleurs des logements.

Les **visiteurs à mobilité réduite** peuvent quant à eux se parquer au maximum deux heures dans les rues piétonnes, en dehors des aires de stationnement, pour autant que le stationnement n'entrave pas l'utilisation des rues.

Pour les demandes d'abonnement auprès de Mobility* :



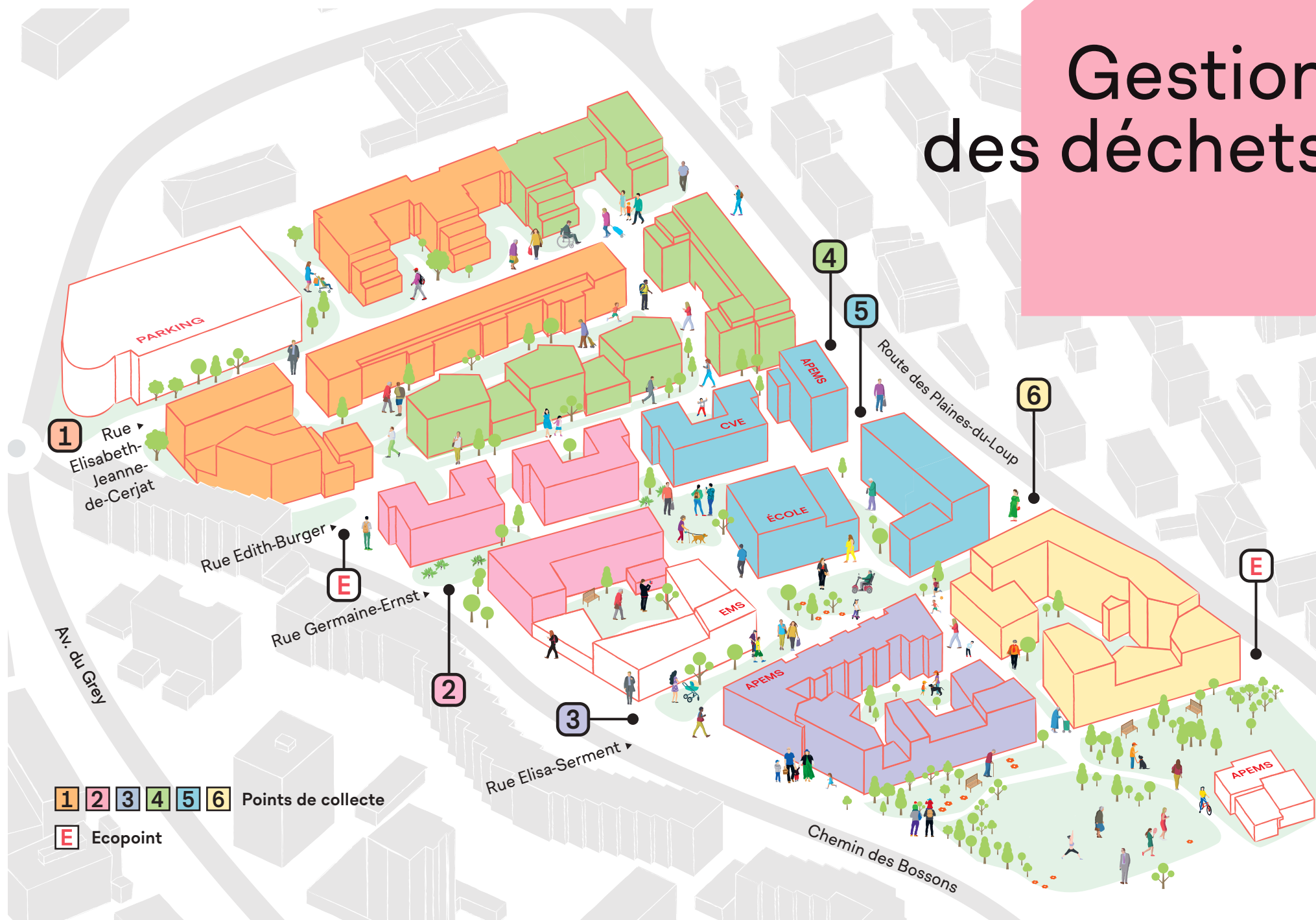
<https://www.mobility.ch/fr/clients-prives/inscription-habitant>

* Code avantage pour bénéficier de l'offre : 911725



© Paysagiste SA

Gestion des déchets



Points de collecte

Six points de collecte (voir page précédente) des déchets sont répartis le long de la route des Plaines-du-Loup et du chemin des Bossons. Les **ordures ménagères**, le **papier-carton**, le **verre** et les **biodéchets** peuvent y être déposés.

Les ordures ménagères doivent être conditionnées dans les sacs taxés blancs officiels « Trier c'est valoriser », en vente dans les commerces lausannois. Les déchets crus et cuits (biodéchets) peuvent être rassemblés dans des sacs compostables respectant la norme EN 13432. L'indication de cette norme figure sur le sac lui-même.

Écopoints

Deux **écopoints** (voir page précédente) permettant en tout temps le dépôt des **déchets recyclables tels que l'alu, le fer blanc, les huiles et les textiles**, sont respectivement situés à la route des Plaines-du-Loup 39a ainsi qu'à la rue Edith-Burger 52.



© Ville de Lausanne

Pour plus d'informations concernant la gestion des déchets de la Ville de Lausanne :



www.lausanne.ch/vie-pratique/dechets-recyclage

Déchèteries



Pour les déchets encombrants, cinq déchèteries fixes sont réparties dans la ville. Elles permettent de déposer tous les déchets recyclables et les déchets volumineux. La déchetterie de Malley offre également un espace ressourcerie.

L'accès aux déchèteries fixes et mobiles nécessite un moyen de légitimation qui peut être obtenu par téléphone au 0800 804 806, par courrier postal, à la déchèterie lors du 1^{er} dépôt ou sur le site internet :



www.lausanne.ch/vie-pratique/dechets-recyclage/decheteries-ecopoints/carte-personnelle-d-acces-aux-decheteries.html

Bourdonnette
Route de Chavannes 201
1007 Lausanne
Lu et Me 17h - 19h
Sa 09h - 13h

Vallon
Rue du Vallon 23
1005 Lausanne
Lu et Sa 09h - 13h
Me 12h - 19h

Vélodrome*
Parking du Vélodrome
1004 Lausanne
Ma 15h - 19h
Je et Sa 09h - 13h

Malley
Chemin de l'Usine-à-Gaz 20
1020 Renens
Lu - Ve 08h - 18h
Sa 08h - 17h

Perraudettaz
Chemin du Levant
1005 Lausanne
Ma et Ve 09h - 13h
Me et Je 15h - 19h
Sa 08h - 15h

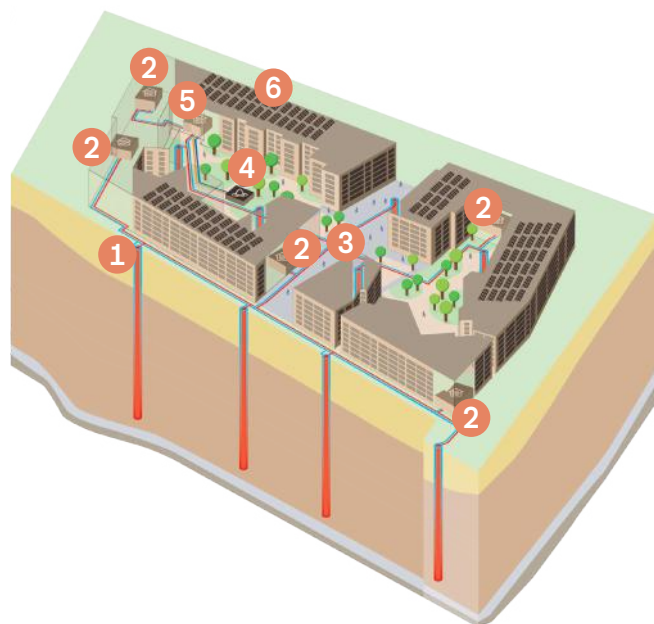
*Devrait être supprimée en 2025.

Énergie

Les Services industriels de Lausanne (SiL) construisent et exploitent des pompes à chaleur couplées à **35 sondes géothermiques** de 800 mètres de profondeur. Ces pompes à chaleur sont également reliées à des **fosses de récupération de chaleur des eaux usées**. Ce système permet de couvrir les besoins en chauffage et en eau

chaude sanitaire des habitantes, habitants et usagers. Ces installations sont alimentées en **courant 100% renouvelable d'origine locale**, tout en maximisant l'autoconsommation de la production solaire **photovoltaïque** en toiture des bâtiments.

Concept de production de chaleur



- 1 Sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur
- 2 Chaufferies pour la production de chauffage et ECS
- 3 Réseau Anergie de liaison entre les sondes
- 4 Récupération de chaleur sur les eaux usées
- 5 Chaufferie pour la récupération de la chaleur des eaux usées
- 6 Panneaux solaires photovoltaïques

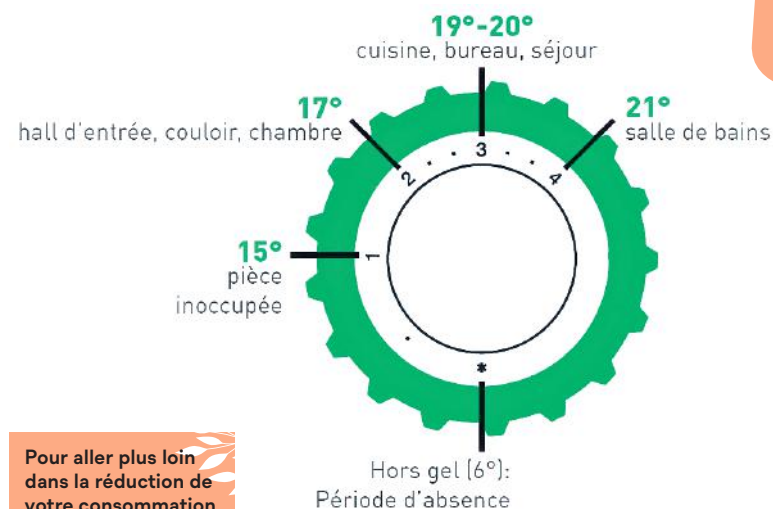
ECS = Eau Chaude Sanitaire

Réseau Anergie = réseau permettant de capter, stocker et redistribuer l'énergie

Énergie

Le saviez-vous ?

Avec un chauffage basse température, ne pas ressentir la chaleur des planchers chauffants est tout à fait normal et ne signifie pas que le chauffage est à l'arrêt. L'image ci-dessous illustre les températures adéquates en hiver par type de pièce du logement.

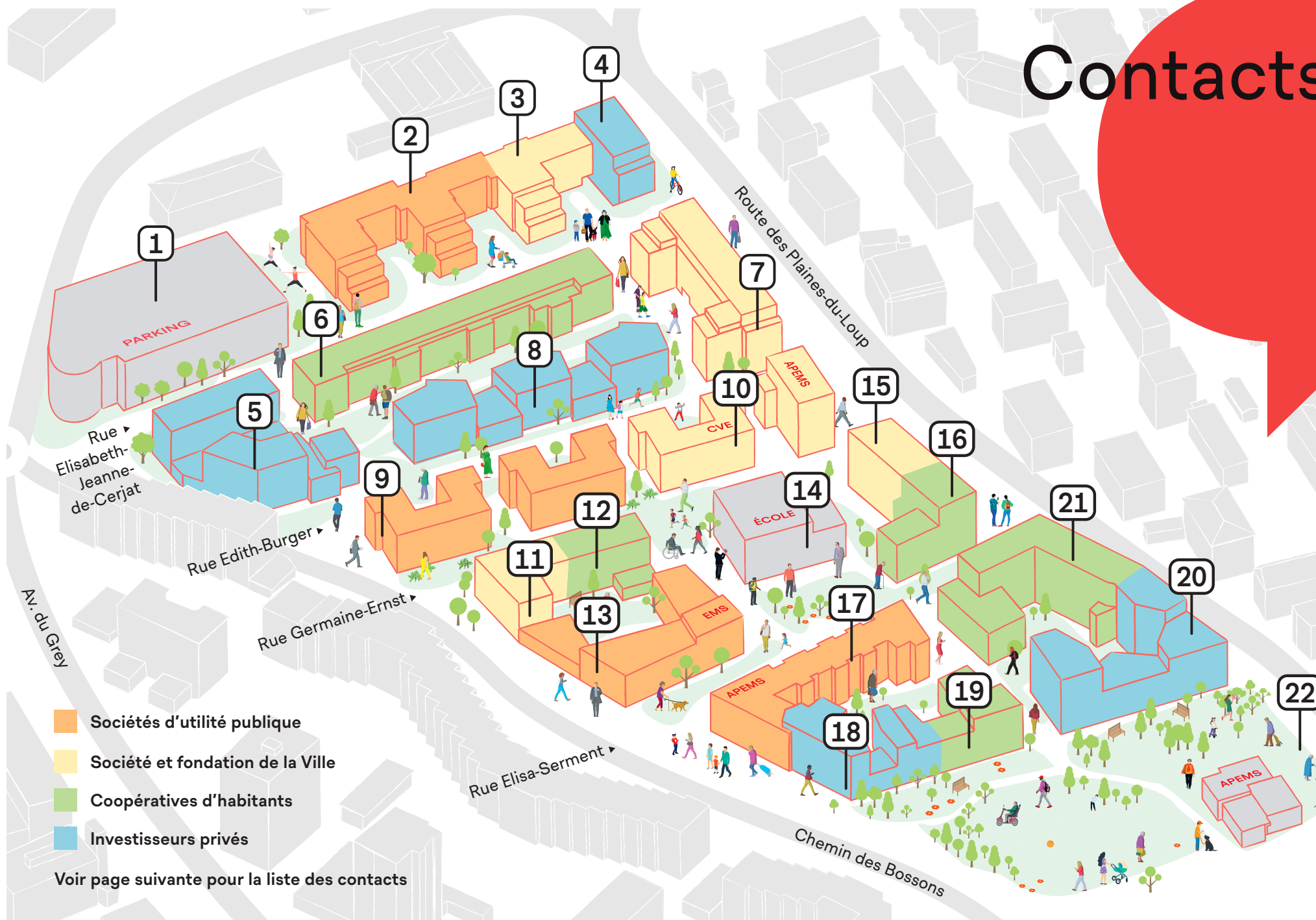


Pour aller plus loin dans la réduction de votre consommation d'énergie, n'hésitez pas à mettre en application les ecogestes d'Equiwatt Lausanne:



www.equiwatt.ch/ecogestes

Contacts



Lot		Coordonnées
P U A	1	Société simple du Parking Contactez votre gérance
	2	Cité-Derrière info@alterimo.ch
	3	SILL location.sill@lausanne.ch
	4	SWISS LIFE AG plainesduloup@livit.ch
	5	Retraites Populaires gerance@retraitespopulaires.ch
P U B	6	CODHA plaines-du-loup@codha.ch
	7	SILL location.sill@lausanne.ch
	8	SWISS LIFE AG plainesduloup@livit.ch
P U C	9	SCHL www.schl.ch/pages/contact
	9	FPHL www.schl.ch/pages/contact
	10	FLCL www.flcl.ch/contacts
	11	SILL secretariat@sillsa.ch
P U D	12	Ecopolis info@ecopolis.ch
	13	Fondation de l'Orme ems@fdorme.ch
	13	Fondation Bois-Gentil info@fbg.ch
	14	VILLE - Ecole SEP@lausanne.ch
	15	SILL location.sill@lausanne.ch
	16	C-ARTS-OUCHES c.arts.ouche@gmail.com
	17	Logement Ideal location@regiebraun.ch
P U E	18	Copropriété Oak
	19	La Meute info@meute.ch
	20	CIEPP romain.borloz@rytz.com
	21	Le Bled info@lebled.ch
	22	VILLE - Maison de quartier ejq-direction@lausanne.ch

Contacts utiles

Projet Métamorphose	metamorphose@lausanne.ch
Chantiers en cours	chantierpdl@lausanne.ch
Service des écoles et du parascolaire	sep@lausanne.ch
Accueil parascolaire - APEMS	apems@lausanne.ch
Services des sports	sports@lausanne.ch
Service des parcs et domaines	parcs.domaines@lausanne.ch
Service de la mobilité et des aménagements publics	map@lausanne.ch
Police - Stationnement	police@lausanne.ch
Service de la propreté urbaine	propreteurbaine@lausanne.ch
Électricité - chauffage	Contactez votre gérance
Stade de la Tuilière	+41 21 822 45 99

